

# Le PàP

## Politique d'écoresponsabilité

## **Contexte**

Fondé en 1978 et riche d'une centaine de spectacles à son actif, Le PàP est une compagnie théâtrale engagée dans la création de textes contemporains, majoritairement issus de la dramaturgie québécoise.

La compagnie met ainsi en place des contextes d'incubation et d'émulation artistique et place la relation entre l'œuvre et le spectateur au cœur de sa démarche. En fait foi, la mise sur pied de L'Ensemble, un groupe d'artistes permanents qui travaille à développer différents projets et à les faire se répondre dans le temps, le propos, la forme ou l'approche esthétique. La formation de ce groupe affirme notre volonté de nous dégager de la logique strictement liée à la production des pièces et limitée au cadre de saisons théâtrales.

Ses codirecteurs, Patrice Dubois et Julie Marie Bourgeois, détaillent les traits d'une compagnie libre d'action dans ses mécanismes de production, déterminés à faire voir et entendre un théâtre qui met de l'avant la recherche dramaturgique et scénique ainsi que l'échange et la transmission libres des idées entre les dramaturges, les interprètes et les concepteur-trice-s.

Décloisonnée dans sa pratique et ouverte sur sa société, Le PàP agit un peu partout au Québec, en développant des collaborations avec des partenaires des différentes régions. Il est un interlocuteur d'importance au sein du milieu théâtral québécois.

Porté par ses valeurs de responsabilité et de collaboration, Le PàP s'engage également à minimiser son empreinte écologique, intégrant des pratiques durables dans toutes ses activités pour contribuer à un avenir respectueux de l'environnement et de la société.

## **Valeurs directrices**

Nos activités sont guidées par des valeurs fortes et ancrées au PàP, qui guideront également notre démarche écoresponsable. Parmi celles-ci :

### **Ouverture**

Nous reconnaissons la dynamique des changements sociaux et restons ouverts aux discussions et aux mouvances qu'ils suscitent. Nous aspirons à enrichir constamment nos connaissances pour éclairer nos décisions et nos actions d'une compréhension élargie et profonde de notre environnement et de notre société.

### **Engagement**

En nous engageant pleinement, nous favorisons une culture de présence et de solidarité, en plaçant la confiance au cœur de nos actions. Nous croyons qu'une contribution active et éclairée peut créer des rapprochements significatifs et une réussite partagée, assurant que chaque personne se sente valorisée et soutenue dans ses efforts

### **Collaboration**

Nous croyons en la richesse des forces individuelles et encourageons un partage actif des connaissances et des idées pour atteindre nos ambitions communes. Nous aspirons à partager nos objectifs avec transparence, en favorisant la synergie et la concertation entre les membres des différentes équipes.

### **Flexibilité**

Nous favorisons une approche souple dans notre façon de travailler, ce qui nous permet de nous adapter rapidement aux changements et de saisir de nouvelles opportunités, tout en demeurant les gardiens engagés de notre mission. La flexibilité est au cœur de notre réussite, car elle nous aide à rester agiles et innovants dans un environnement en perpétuelle évolution.

### **Partage et cohabitation**

Le partage des connaissances, des savoirs et des influences est au cœur de notre philosophie et constitue un levier d'entraide et d'innovation. Nous valorisons la cohabitation harmonieuse des perspectives et des talents divers, encourageant chacun-e à contribuer pour que les membres de nos équipes bénéficient pleinement des idées et compétences des autres.

### **Portée**

Cette politique s'applique à l'ensemble des activités de l'organisation, notamment :

- La production
- La communication
- L'administration

Les personnes assujetties à cette politique sont :

- le conseil d'administration;
- les employé·es permanent·es;
- les contractuel·les.

Les personnes invitées à prendre connaissance de cette politique sont :

- les fournisseurs;
- les partenaires;
- les publics;
- les diffuseurs.

À travers cette politique, nous privilégions une démarche collaborative plutôt que restrictive, en encourageant les bons choix sans les imposer.

Toutes les activités professionnelles de la compagnie sont concernées, qu'elles se déroulent dans les locaux du PàP ou lors d'activités extérieures.

## **Définitions**

**Écoresponsabilité** : «La qualité d'une personne physique ou morale, d'un comportement ou d'une activité qui tient compte de principes de respect à long terme de l'environnement physique, social et économique ». (OQLF, 2011)

**Synergie** : « Mise en commun de plusieurs actions concourant à un effet unique et aboutissant à une économie de moyens ». (Larousse)

**Réduction à la source** : « action permettant de prévenir ou de réduire la génération de résidus lors de la conception, de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit ». (Recyc-québec)

## **Structure et responsabilité**

L'application de cette politique relève de la co-direction générale. Elle a pour mandat de mobiliser l'équipe, de les accompagner dans l'atteinte des objectifs, et d'assurer le renouvellement de la politique et du plan d'action en développement durable.

## **Révision et adoption**

La présente politique a été approuvée par le conseil d'administration et est entrée en vigueur le 4 décembre 2024 et sera révisée par l'équipe du PàP annuellement.

## ORIENTATIONS

Les orientations et axes d'intervention suivants résultent du diagnostic des pratiques organisationnelles effectué en début d'année 2024. Ils reflètent les priorités de l'organisation en matière d'écoresponsabilité.

---

### **ORIENTATION 1 : Favoriser l'implication de chaque membre des équipes dans l'adoption de pratiques écoresponsables**

Nous croyons fermement que chaque membre de l'équipe joue un rôle essentiel dans la réduction de notre impact environnemental. Nous nous engageons à promouvoir l'adoption de pratiques écoresponsables par un environnement de travail collaboratif et un soutien adéquat.

- **Axe 1.1** : Sensibiliser les employé·es et contractuel·les aux impacts environnementaux liés avec les activités du Théâtre PàP et renforcer leurs connaissances en sobriété numérique tout en leur fournissant les outils adéquats ;
  - **Axe 1.2** : Renforcer l'engagement des employé·es et contractuel·les dans un environnement de travail sain.
- 

### **ORIENTATION 2 : Repenser nos activités en faveur de l'écoresponsabilité**

Nous nous engageons à transformer nos méthodes de production théâtrale pour minimiser notre impact environnemental tout en maintenant notre exigence artistique. Nous visons à intégrer des pratiques durables et innovantes dans chaque aspect de notre processus créatif.

- **Axe 2.1** : Réduire nos matières résiduelles en favorisant la réduction à la source;
- **Axe 2.2** : Améliorer et faire perdurer nos pratiques d'approvisionnement responsable;
- **Axe 2.3**: Veiller à pérenniser les pratiques de mutualisation de matériaux et de ressources et motiver nos équipes à s'investir dans cette démarche.

---

### **ORIENTATION 3 : Réduire l'impact environnemental des productions et tournées.**

Nous reconnaissons que les déplacements de nos artistes et de nos équipes ont une empreinte écologique notable. Conscient·es de cette réalité, nous nous engageons à surveiller et à réduire cet impact de manière proactive.

- **Axe 3.1** : Planifier et exécuter les activités de la compagnie pour minimiser l'empreinte environnementale;
- **Axe 3.2** : Calculer les émissions carbone afin d'en effectuer un bilan par catégorie d'impact;
- **Axe 3.3** : Se tenir informé des pratiques de tournée favorables à l'environnement.

---

### **ORIENTATION 4 : Favoriser la transparence quant à nos actions en matière d'environnement tout en continuant à nous impliquer dans la communauté**

En partageant nos objectifs, nos actions et nos progrès en matière d'écoresponsabilité, nous espérons mobiliser nos collaborateur·trices et nos publics à rejoindre notre démarche.

- **Axe 4.1** : Intégrer des pratiques qui favorisent l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité dans toutes nos communications, qu'elles soient internes ou externes.
- **Axe 4.2** : Communiquer notre démarche écoresponsable avec les différentes parties prenantes y compris les publics, les communautés locales, les partenaires et les fournisseurs.